

REFLETS & NUANCES



UNION
PROFESSIONNELLE
PEINTURE
FINITIONS

ACTUALITÉ

SAUVEGARDE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ p.12

TECHNIQUE

ITE ET RISQUE INCENDIE : UN SUJET BRÛLANT p.26

FORMATION

LICENCE PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE
UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT ? p.40

PAGE
26

PRÉVENTION POUR SUIVRE LES EFFORTS ENGAGÉS

PAGE
22

SAGA DES MARQUES

Sto,
de la Forêt Noire
au marché
mondial

PAGE
27

LE DÉCAPAGE CHIMIQUE
DES FAÇADES

Quoi de neuf
depuis juin 2012 ?

153
JUILLET
2012

Depuis septembre 2011, Ivan Letty, dirigeant de la SARL Letty (Quimper, 29) accueille une étudiante en 1^{re} année de licence professionnelle « chargé d'affaires peinture, aménagement finition » en alternance. L'occasion pour le jeune d'acquérir la pratique de son futur métier et pour l'entrepreneur de former les compagnons de demain. Explications.

Licence professionnelle en alternance

Un dispositif gagnant-gagnant ?

Lorsqu'il reprend officiellement les rênes de l'entreprise familiale, Ivan Letty peut compter sur le soutien de son père, toujours très actif dans le fonctionnement de la société quimpéroise. Mais en 2009, l'entrepreneur décide de prendre sa retraite définitive, obligeant son fils à recruter pour faire face au manque de main d'œuvre qualifiée. Hasard du calendrier, au même moment l'établissement de formation l'UCO Laval fait une large campagne d'e-mailing à l'adresse des entreprises de bâtiment de la région afin de placer ses étudiants en alternance. « Ayant moi-même suivi ce type de formation, je n'ai pas hésité une seconde », précise Ivan Letty. Quelques CV et quelques entretiens plus tard, je signais un contrat d'un an avec une étudiante en 1^{re} année de licence professionnelle « chargé d'affaires peinture, aménagement finition ».

Une formation, entre théorie et pratique

Diplômée d'un brevet de technicien « collaborateur en architecture » et d'un BTS « technico-commercial aménagement et équipement de points de vente et d'espaces », Anaïs Bouvier a souhaité parfaire ses compétences en complétant sa formation de deux années en licence professionnelle en alternance

à l'UCO (Université catholique de l'Ouest) Laval. L'objectif ? Être à même de suivre une affaire de A à Z, de l'élaboration d'une proposition en accord avec les besoins du client à la mise en œuvre et au suivi du chantier. Le rythme ? Trois semaines à l'école et deux semaines en entreprise le premier semestre, puis inversement, trois semaines en entreprise et deux semaines à l'école les six mois restants. « Cette formation, tant dans son contenu que dans son fonctionnement, répond, en théorie, en tout point à mes attentes », souligne Ivan Letty. En pratique, cela me permet d'être moins souvent sur les chantiers et davantage au bureau pour réaliser les tâches administratives, inévitables lorsque l'on est dirigeant ».

Quels avantages pour l'étudiant et pour l'employeur ?

Pour un étudiant, valider une licence professionnelle en alternance représente une véritable opportunité d'acquérir les bases solides de son futur métier. Entouré de professionnels, il bénéficie des conseils et de l'expérience des collaborateurs déjà installés. « La formation offre une vision très globale du métier auquel se prépare l'étudiant », poursuit Ivan Letty.



Sur le terrain, il doit faire face à des problématiques de cas réels, dont certaines n'ont jamais été abordées en cours. Pour lui, l'expérience est extrêmement enrichissante car il peut conjuguer théorie et pratique et surtout, apprendre au-delà du programme scolaire défini ». Pour l'entrepreneur aussi, l'alternance offre de nombreux avantages. Outre les aides financières qui lui sont accordées (voir encadré), le dirigeant peut former « sur mesure » son collaborateur junior : « C'est un des avantages principaux pour l'employeur : avoir la possibilité de former une personne aux procédures et à la culture de l'entreprise et, une fois le contrat en alternance terminé, pouvoir recruter une personne que l'on connaît, qualifiée et opérationnelle immédiatement », précise Ivan Letty.

Le rôle essentiel du tutorat

Néanmoins Ivan Letty émet quelques bémols : « L'alternance réclame une forte mobilisation de la part de l'entreprise accueillante car, bien que formés à la pratique de nos métiers, ces étudiants ne sont pas des professionnels aguerris. Ils ne disposent pas encore de l'ensemble des compétences techniques et souffrent de lacunes que seules la pratique et l'expérience peuvent combler ». Malgré ces points faibles, Ivan Letty insiste sur le rôle fondamental du tutorat. « Le plus grand intérêt pour un entrepreneur d'accueillir des étudiants issus de la licence professionnelle « chargé d'affaires peinture, aménagement finition » c'est la transmission de savoir-faire. Je suis très attaché à faire perdurer notre métier. Il est donc primordial de former les professionnels de demain. Certes, cela réclame du temps, de l'énergie et beaucoup de pédagogie mais c'est une démarche indispensable à réaliser si l'on veut assurer une relève de qualité ! », conclut-il. ■

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES DIPLÔMES DU BTP

Le ministère de l'Éducation nationale a finalisé l'intégration du Grenelle de l'environnement dans les diplômes professionnels. Il s'est agi, comme pour la sécurité, d'intégrer les notions de développement durable et de gestion de l'énergie dans les référentiels. Ce n'est pas une nouvelle discipline mais une orientation dans toutes les matières. Diplômes visés : les bac pro et les CAP. L'Éducation nationale a programmé de réviser les brevets professionnels à partir de septembre 2012.

GPPF : REGROUPEMENT DES SITES DE PANTIN ET DE CRÉTEIL

Par le regroupement du site de Pantin avec celui de Créteil, le GPPF souhaite favoriser le brassage des cultures professionnelles. Il lui paraît important que le CFA côtoie de près la formation continue et inversement, ce qui sera possible en rassemblant les différents publics sur un même lieu, à Créteil.

Entreprises d'accueil : quelles aides financières ?



Pour encourager la formation en alternance et inciter les entreprises à recruter des contrats de professionnalisation, l'État a mis en place différentes mesures :

- allègements des cotisations patronales (réduction Fillion),
- aide forfaitaire pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et plus (par Pôle Emploi),
- aide supplémentaire pour l'embauche d'un travailleur handicapé (par AGEFIPH),
- remboursement des dépenses liées au tutorat (par Constructys),
- exonération totale des cotisations pour l'embauche d'un salarié de 45 ans et plus ; s'il est demandeur d'emploi, aide de 2000 €.

Licence pro Des projets bien réels

En participant à des projets concrets, la promotion nouvellement nommée De Vinci laisse une trace visible dans la région de Laval.



C'est la fin de l'année pour les étudiants de la 4^e promotion (2011-2012) de la licence professionnelle « chargé d'affaires peinture aménagement finition ». Promotion qui a désormais un nom de code : De Vinci. En effet, l'idée a été lancée de nommer les promotions de cette licence pro. Le grand savant et artiste Leonard De Vinci a été choisi, pour la diversité de ses aptitudes.

Cette année aura été riche en rencontres et projets concrets (voir *Reflets & Nuances* 151 et 152). Pour assurer le double défi que s'est fixé l'UCO (Université catholique de l'Ouest) Laval, niveau universitaire élevé et ancrage dans les réalités de la vie professionnelle, la licence pro « chargé d'affaires peinture aménagement finition » associe les entreprises à toutes les étapes de son activité. Les étudiants ont dû mener de front cours, examens, mémoire-projet, et rester efficaces à leur poste de salarié dans l'entreprise d'alternance.

Sur le terrain

La promotion De Vinci a laissé sa trace, visible et durable, dans la région de Laval, en participant à deux projets bien concrets.

D'abord à la finition d'un pôle multisports construit dans la ville de Changé-lez-Laval. Les choix de couleurs et aménagements de l'accueil et du club-house étaient à faire. Les étudiants ont présenté trois projets aux élus de la ville lors d'une séance de conseil municipal. C'est finalement un mélange des trois qui a été choisi par la municipalité. Le suivi et les visites de chantier se sont effectués avec la complicité d'Yves-Marie Belaud, architecte et élu de la ville. C'est la Fédération du BTP de la Mayenne qui a fourni le second chantier. La FBTP 53 qui accueille dans ses locaux des organismes de la filière, a redistribué les espaces pour mieux répondre aux besoins des partenaires. L'occasion a également été saisie pour mettre en place l'accessibilité dans les lieux. Le projet de mise en accessibilité en aménagement finition a été confié à la promotion De Vinci, qui a travaillé en autonomie et présenté trois propositions aux représentants de la fédération. Lors de l'inauguration, fin avril, les étudiants ont pu constater que les consignes pour l'accessibilité avaient bien été prises en compte. ■

INSCRIPTIONS 2012-2013

Le candidat doit avoir validé un bac + 2 et trouvé une entreprise d'accueil pour effectuer son alternance. Il peut intégrer la licence professionnelle « chargé d'affaires peinture aménagement finitions » jusqu'au 1^{er} septembre 2012.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION

www.uco-laval.net.
(dossier de candidature, téléchargeable)
Contact : Martine Le Gall
au 06 16 16 47 36 ou
m.legall@uco-laval.net

APPEL AUX ENTREPRISES

Des candidats sont à la recherche d'entreprises d'accueil pour la rentrée prochaine. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec Martine Le Gall.

CONCOURS BATISSIEL : DÉCOUVERTE DE LA CONSTRUCTION

185 classes réparties dans 28 académies ont participé à la 8^e édition du concours Batissiel. Issus de sélections académiques ou interacadémiques, les finalistes sont venus défendre leur projet le 6 juin, à la FFB à Paris. Les projets présentés et les prestations orales des élèves étaient d'une qualité remarquable. Ce concours s'inscrit dans le programme de technologie des classes de 5^e et 3^e mis en œuvre depuis la rentrée 2009-2010 ainsi que dans le parcours de découverte professionnelle au collège.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

LES COULISSES
DU BÂTIMENT

LES « COULISSES DU BÂTIMENT » : 10^e ÉDITION

Les « CoulisSES du bâtiment » auront lieu les 11, 12 et 13 octobre 2012. Parmi les nouveautés de cette 10^e édition : l'organisation d'un concours national pour les scolaires, qui devront réaliser l'affiche des « CoulisSES du bâtiment » 2013.

LA FFB, PARTENAIRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Sollicitée par le ministère de la Culture, la FFB devient partenaire de la 29^e édition des Journées européennes du Patrimoine qui auront lieu les 15 et 16 septembre 2012 et qui seront placées sous le thème des patrimoines cachés. Le logo de la FFB sera présent sur les affiches et bandeaux apposés sur les monuments, le site internet et les supports de communication. Cette manifestation offre au public l'occasion de découvrir plus de 15 000 monuments et sites historiques.